



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 27 août 2019

Fermeture du campement de la rue des canonniers à Strasbourg

Depuis plusieurs semaines, un campement s'est reconstitué illégalement au droit de la rue des canonniers à Strasbourg. **208 personnes (134 adultes et 74 enfants)**, essentiellement des primo-demandeurs d'asile originaires des pays de l'ex-URSS et des Balkans, y occupaient des abris de fortune.

La situation des personnes recensées sur le site a fait l'objet d'une attention permanente par les pouvoirs publics, en particulier en raison de la présence d'enfants et de personnes dont l'état de santé est fragile. Aussi, les services de l'État et de la Ville de Strasbourg ont travaillé une nouvelle fois à la mise en place de solutions adaptées au statut de chaque personne.

Dans ce contexte, les personnes présentes sur le site ont été **prises en charge ce mardi matin par les services de l'État en lien avec la Ville**. La préfecture, la direction territoriale de l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ont procédé à une évaluation de leur situation afin de les orienter vers des solutions d'hébergement dans l'attente de l'instruction de leurs démarches administratives.

Les personnes qui n'ont pas pu être orientées dans la journée seront hébergées pour la nuit dans un gymnase.

Malgré les **3299 places dédiées aux demandeurs d'asile** que compte le Bas-Rhin, la situation des personnes prises en charge aujourd'hui s'inscrit dans le contexte de la saturation des dispositifs d'hébergement dédiés à la demande d'asile, en raison de flux migratoires toujours soutenus. 3542 primo-demandeurs d'asile ont ainsi été enregistrés au guichet unique de la Préfecture en 2018 (en hausse de 7 % par rapport à 2017 et 34 % par rapport à 2016) et déjà **2139 depuis le début de l'année 2019**, soit une nouvelle **hausse de 11,50 %** par rapport à 2018, à fin juillet.

Depuis le début de l'année, **618 personnes ont été prises en charge par les services de l'État suite à la fermeture de 6 campements**, dont 2 opérations ont concerné la rue des canonniers (18 juin et 27 août). **176 personnes** avaient par ailleurs déjà été prises en charge par l'État au fil de l'eau sur ce site et orientées vers un hébergement depuis le 18 juin.

Les services de l'État et de la Ville de Strasbourg sont pleinement mobilisés pour répondre à l'exigence de solidarité et de responsabilité qu'implique l'accueil des demandeurs d'asile, dans le respect de leurs droits et obligations et en fonction de leurs situations administratives et de leurs parcours.

Contacts presse:

Préfecture du Bas-Rhin
Aurélie Contrecivile
06 73 85 16 45
aureli.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Ville de Strasbourg
Ariane Laffon
06 80 62 56 64
ariane.laffon@strasbourg.eu